

III. ATTACHE **A L'EGLISE LOCALE**

**L'Eglise locale n'est pas toute l'Eglise,
mais elle est pleinement l'Eglise.**

"De même qu'il est nécessaire de croire l'Eglise qui demeure invisible et connue de Dieu seul, de même nous devons aussi honorer cette Eglise visible et nous maintenir en sa communion".

"Sous cette Eglise universelle, les églises qui sont distribuées par chaque ville et village sont reconnues, de telle sorte que chacune a le titre et l'autorité d'église".

"Car partout où nous voyons la Parole de Dieu être purement prêchée et écoutée, les sacrements être administrés selon l'institution de Christ, là, il ne faut nullement douter qu'il y ait Eglise".

1.

1. PARTICIPATION A LA VIE **ET AU MINISTERE DE L'EGLISE**

1. Le ministère de l'Eglise

"Vous êtes le corps de Christ" 1 Cor 12.27

"... en vue du ministère et de l'édification du corps de Christ, jusqu'à ce que nous soyons tous parvenus à l'unité de la foi" Eph 4.12-13

"... afin que les dominations et les autorités dans les lieux célestes connaissent aujourd'hui par l'Eglise la sagesse infiniment variée de Dieu" Eph 3.10

"... afin que tu saches comment il faut se conduire dans la maison de Dieu, qui est l'Eglise du Dieu vivant, la colonne et l'appui de la vérité".

1 Tim 3.15

L'Eglise a une identité, un fonctionnement et une vocation propres en tant que corps de Christ. Le corps n'est pas sans la tête ; il n'est pas non plus sans les membres. Et les membres ne sont pas sans le corps. C'est dans la communion du corps et seulement ainsi que peuvent se vivre l'amour fraternel et l'unité spirituelle qui constituent une démonstration de la vérité de l'Evangile. Le témoignage parlé et la proclamation doivent être portés par un vécu. C'est le ministère de l'Eglise dans ce monde.

Jean 17.22-23 ; Actes 2.46-47 ; Eph 2.20 ; 4.4-6, 13-16 ; 1 Tim 3.15

2.

Participation à la vie et au ministère de l'Eglise

2. Le ministère de chaque chrétien

"Vous êtes le corps de Christ et vous êtes ses membres, chacun pour sa part". Par son union avec Christ, chaque chrétien est rendu participant de sa vie et de son ministère. "Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie". Tout chrétien peut être considéré comme un serviteur du Seigneur, un "administrateur des diverses grâces de Dieu", mettant au service des autres le don qu'il a reçu.

Jean 20.21 ; Actes 1.8 ; 1 Cor 12.1-13 ; Hébr 12.28 ; 13.15 ; 1 Pierre 2.16 ; 4.10

3.

3. Les ministères dans l'Eglise

Le "sacerdoce commun" des croyants n'abolit pas l'importance des ministères que le Seigneur donne à son Eglise "pour l'équipement des saints". Ces ministères, liés à la proclamation de la parole et à la responsabilité pastorale ont pour objectif la préservation et la maturité de l'Eglise et de chaque chrétien. Ils sont soutenus et déchargés par le ministère des diacres.

Actes 2.42 ; 6.3-6 ; 14.23 ; 20.28 ; Rom 12.6-8 ; 1 Cor 12.28;30 ; Eph 4.10-13 ; 1 Pierre 5.1-5

L'article 1er de notre Discipline sur les ministères se décline en trois temps :

Dieu. « *Dieu prend soin de son Eglise. Il veut qu'elle croisse en vue du témoignage qu'elle doit lui rendre dans le monde* » ;

Tous. « *C'est pourquoi Dieu appelle, d'une part, chacun de ses membres à participer à l'édification du peuple de Dieu en mettant au service des autres le don qu'il a reçu du Saint-Esprit qui demeure en lui (1 Pierre 4.10 ; 1 Cor. 12.7). Ces dons sont personnels et divers* » ;

Certains. « *Dieu appelle, d'autre part, certains membres de l'Eglise à exercer soit un ministère pastoral soit un ministère diaconal. Ces ministères sont donnés à l'Eglise pour que tout se fasse avec ordre et bienséance (1 Cor 14.33,40). Ils ont un caractère permanent ou provisoire selon le cas* ».

2. QUATRE OBJECTIFS MAJEURS

1. L'exaltation de Dieu

C'est la première vocation du chrétien et de l'Eglise. Elle découle d'une juste vision de la grandeur, de la sagesse et de la grâce de Dieu. Elle s'exprime dans le culte par la louange et l'écoute de la Parole, mais aussi chaque jour par le fruit des vies consacrées.

Ps 34.2-4 ; 79.13 ; Jean 15.8 ; Eph 1.4-6, 13-14 ; 5.19 ; 1 Pierre 2.12 ; Apoc 5.11-14

2. L'édification des fidèles

L'attachement à Christ et l'attachement aux membres de son corps sont indissociables. Nous sommes, en tant que chrétiens, serviteurs de Christ et serviteurs les uns des autres.

Matth 10.42 ; Jean 13.34-35 ; Eph 4.29 ; Col 3.16 ; 1 Thess 5.11

3. L'évangélisation des perdus

Avoir en nous "*la pensée qui était en Jésus-Christ*" implique aussi un ardent désir de faire connaître la bonne nouvelle du salut à ceux que Dieu met sur notre route. Chaque chrétien est un témoin, là où il se trouve, par sa vie et par ses paroles, du Christ réssuscité et de l'espérance qui est en lui.

Luc 19; 3.15.10 ; Actes 1.8 ; Phil 2.5, 14-16 ; 1 Pierre 2.12

4. L'influence dans la société

Etre le sel de la terre et la lumière du monde, c'est aussi se préoccuper de la ville et du pays où Dieu nous a placés, de la terre qu'il avait demandé à l'homme de garder et de cultiver.

Gen 2.15 ; Jér 29.7 ; Matth 5.45 ; Rom 13.1-7 ; 1 Tim 2.1-4 ; Apoc 11.8

3. PROFESSER LA FOI : **LE BAPTEME ET LA CENE**

1. Le baptême

"Le baptême nous a été donné par Dieu d'abord pour le bénéfice de notre foi en lui, ensuite pour servir d'appui à notre confession devant les hommes.

Le baptême représente principalement deux choses : la purification obtenue par le sang de Christ et la mort à nous-mêmes obtenue en sa mort.

Le baptême appuie notre confession devant les hommes car il est une marque par laquelle nous manifestons publiquement notre volonté d'être comptés dans le peuple de Dieu afin de le servir et de l'honorer dans la communion de tous les autres fidèles".

Le baptême des enfants des fidèles et la confirmation

Comme la circoncision dans l'Ancienne Alliance (*Col 2.11-12*), le baptême est le signe de notre salut et de notre appartenance à Dieu. Il est également le signe d'une Alliance en laquelle sont comptés les enfants des fidèles (*Ac 2.39 ; 1 Cor 7.14*). C'est pourquoi la marque extérieure du baptême peut leur être donnée. Placés au sein de son Eglise et instruits avec elle, ces enfants grandissent comme de jeunes disciples, apprenant à craindre le Seigneur et à grandir dans la foi.

Ces enfants, nés dans l'Eglise, seront invités un jour à confesser publiquement leur foi en Jésus-Christ. Cette profession de foi ou confirmation de l'Alliance sera alors accompagnée d'un autre témoignage : la participation à la cène.

Notre Eglise pratique le baptême des adultes et le baptême des enfants des fidèles (un des deux parents au moins est un membre communiant de l'Eglise). Elle pratique aussi la présentation des enfants quand les parents le demandent.

Les membres de l'Eglise ne sont pas tenus de partager cette discipline du baptême mais ils s'engagent à la respecter.

2. La cène

"La cène nous confirme que le corps du Seigneur a été donné pour nous une seule fois, de telle manière qu'il est maintenant nôtre et le sera perpétuellement. Il en est de même pour le don de son sang.

C'est pourquoi le corps et le sang sont représentés par le pain et le vin, afin que nous apprenions non seulement qu'ils nous sont offerts, mais qu'ils sont pour nous vie et nourriture.

Le Seigneur nous donne à ce sujet par la cène un enseignement si clair et si précis que nous pouvons avoir la certitude que le Christ avec toutes ces richesses nous y est présenté aussi bien que s'il était là sous nos yeux et à portée de nos mains.

Ainsi, la cène qui nous montre la grandeur et la générosité divine à notre égard nous exhorte aussi à ne pas être ingrats devant une bonté si manifeste, mais à l'exalter par les louanges qui conviennent et à la célébrer par des actions de grâces".

Notre Eglise pratique la 'table ouverte', ce qui signifie que l'accès à la table du Seigneur n'est pas réservée à ses seuls membres ou à ceux qui ont reçu telle ou telle forme de baptême.

Chacun devant s'examiner soi-même, la cène est ouverte à tous ceux qui, en réponse à l'appel de Dieu, reconnaissent en Jésus-Christ leur Sauveur et le Seigneur de leur vie, étant par lui réconciliés avec Dieu et avec les frères et soeurs en la foi.

Le pasteur et les anciens veillent à préserver une juste discipline, dans une perspective pastorale.